



Transactions Commerciales

Devis
Bons de commande
Acomptes - Factures

Lieux

245 Route des Lucioles
06 SOPHIA-ANTIPOLIS

Durée

2 jours (2 x 7h)
modulable - adaptable

Coûts pédagogiques

1.400 € TTC
par stagiaire en présentiel

Intervenant

Isabelle WILLY

OBJECTIFS

Maîtriser et appliquer les différents processus de transactions commerciales, comprenant :
Devis - Bons de Commande
Acompte - Factures
en respectant les obligations légales et les réglementations en vigueur en France.

PRÉ-REQUIS

- Être impliqué dans le processus de facturation

PUBLIC VISÉ

- Dirigeant (ou futur) de structure
- Tout employé impliqué dans le processus de vente et de facturation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour organiser votre venue dans les meilleures conditions et adapter les prestations de la formation à vos besoins spécifiques, nous vous remercions de contacter au plus tôt notre service client pour signaler toute situation nécessitant un aménagement particulier.
Réfèrent Handicap, Isabelle WILLY tel : 06 50 97 32 32

PROGRAMME

JOUR 1 : Devis & Bons de commande

- Introduction à la gestion administrative des transactions commerciales en France
- Les bases de la rédaction d'un devis : Contenu obligatoire d'un devis
- Les mentions légales requises
- Les informations sur le prix et les conditions de vente
- La création d'un bon de commande : Utilité et fonctionnement du bon de commande
- Les éléments essentiels à inclure
- Les différences entre un devis et un bon de commande

JOUR 2 : Acomptes, Facturation et Délais de Paiement

- Le recours aux acomptes dans les transactions commerciales : Définition et utilité des acomptes
- Conditions de demande et de versement
- Législation régissant les acomptes en France
- La facturation dans le respect de la réglementation française : Les informations obligatoires sur une facture
- Les règles de numérotation et de délai d'émission
- Les mentions spécifiques en cas d'acompte
- Les délais de paiement et les pénalités de retard : La réglementation concernant les délais de paiement en France
- Les modalités de calcul des pénalités de retard
- Les actions à entreprendre en cas de non-paiement dans les délais impartis

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés théoriques interactifs
- Études de cas et exercices pratiques
- Supports visuels et docs types
- Session de questions-réponses pour clarifier les points spécifiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue lors des exercices pratiques
- Participation active aux discussions et aux études de cas
- QCM final pour évaluer la compétence des participants

A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation de participation.

Ce programme de formation est conçu pour être interactif et adaptable en fonction des besoins spécifiques des participants. Des ajustements peuvent être apportés pour répondre aux demandes particulières des entreprises ou des stagiaires.

Modalités & délais d'accès

Dans le cas d'un financement sur fonds propres	Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du(ou des) stagiaire(s), la formation est mise en place dans un délais moyen de 1 semaine, conditionné à l'acceptation du devis. Chaque session est garantie sans minima de participants.
Dans le cas de demande de prise en charge en subrogation de auprès de son OPCO	La formation est mise en place dès connaissance de l'acceptation de la prise en charge financière par l'OPCO.
Dans le cas de demande de financement par l'OPCO sans possibilité de subrogation de paiement	La formation est mise en place dès réception du devis et des conventions de formation validées. .
Dans le cas de financement de la part des financeurs publics	Après la période légale de 1 mois nécessaire à l'étude du dossier et réception de l'accord de financement de l'organisme concerné.

CONTACT



ISABELLE WILLY
Tel : 06 50 97 32 32

contact@azur-management.fr
www.azur-management.fr